



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Scénario Conf' : Prospective Lait de vache

L'avenir au service de l'emploi et de la vitalité des territoires ruraux

La crise économique, qui persistait depuis 2009 notamment dans l'UE, entraîne un changement de paradigme de la part des autorités politiques. Les relations internationales sont repensées dans le cadre d'une coopération des Etats à l'échelle mondiale, sous pression des citoyens, directement (ONG, modes de consommation, contestation syndicale et politique...) ou indirectement (montée de la violence et des extrêmes, explosion des flux migratoires...). Ce mouvement de coopération englobe les nouveaux enjeux : climatique, partage des richesses, harmonisation des niveaux de vie, droit du travail élargi en vue d'une harmonisation... Les activités des multinationales, jouant la concurrence par le bas entre pays, sont encadrées, ce qui permet dans le champ politique de faire ressortir les préoccupations des citoyens. Une démocratisation des régimes politiques s'opère.

En Europe, cela se traduit par une réflexion plus globale d'abord sur l'emploi. Dans le secteur agricole, on enregistre un refus affirmé de la restructuration du secteur de la production au nom d'une amélioration du seul critère de la productivité physique du travail. Les enjeux sociaux et environnementaux deviennent trop prégnants pour les ignorer dans tous les secteurs. Le modèle de développement agricole est revu sur le postulat suivant : le nombre de paysans ne doit plus baisser. La différenciation des soutiens selon la taille des fermes est instaurée, rompant la logique de proportionnalité des aides avec le volume des facteurs de production : surface et nombre d'animaux. La PAC intègre fortement ces nouveaux enjeux : la séparation du premier et du second pilier n'a plus lieu d'être. Une des premières mesures fortes mises en œuvre est l'instauration d'une conditionnalité sociale des aides. La PAC devient une politique de création d'emplois, plutôt que de suppression. Un dispositif de régulation du marché laitier au niveau européen est mis en place permettant une gestion dynamique de la production, à la baisse comme à la hausse. La transparence du marché laitier est améliorée pour un suivi le plus précis possible de l'offre et de la demande. Des critères de répartition équitable sont intégrés dans le dispositif pour répondre à l'enjeu du maintien du nombre de paysans et de respect des producteurs des pays actuellement importateurs. Les autres productions d'élevage adoptent une stratégie similaire, avec une UE qui comprend les intérêts d'une telle politique : peu coûteuse, paix sociale, hausse équilibrée de la balance commerciale...

Les effets croissants du changement climatique obligent à la mise en application de mesures concrètes, notamment dans le secteur agricole. La reconnaissance du potentiel de stockage de carbone des sols agricoles, à commencer par les prairies, propulse en avant les systèmes plus herbagers avec un focus sur l'herbe comme culture productive, la diversification des cultures et les techniques culturales moins intensives en intrants. Cela conforte en même temps la place auprès de la société de l'élevage paysan lié au sol de par son intérêt agronomique fort dans la fertilité des sols et la substitution des engrais chimiques. L'élevage laitier s'appuie davantage sur des ressources fourragères, non concurrentes avec l'alimentation humaine ou avec de grandes forêts riches en

biodiversité. Les races mixtes tirent nettement leur épingle du jeu grâce à leur bonne double valorisation lait/viande. L'interprofession laitière accompagne ce mouvement d'adaptation de la filière aux nouveaux enjeux, en particulier climatique, par des crédits de recherche-développement et oeuvrant au transfert des connaissances sur le terrain par des actions de formation et de communication, les CRIEL prenant une importance nouvelle dans les territoires. La structuration et la coordination de la filière bovine dans son ensemble profite tant à l'élevage laitier qu'à l'élevage allaitant.

La France laitière s'affirme comme un modèle de premier plan de par sa sûreté sanitaire, son savoir-faire à l'amont et l'aval, son empreinte sur les paysages (fragmentation favorable à la biodiversité, haies...) et son implantation bien répartie sur les territoires. La France est par exemple le leader du lait bio en Europe, d'autres pays ayant du mal à convertir rapidement leurs structures au regard des nouveaux objectifs politiques.

L'industrie laitière française s'appuie sur cette image d'excellence pour une stratégie export recentrée exclusivement sur les produits à haute valeur ajoutée. Avec un tissu de fermes denses, la balance commerciale française continue à progresser pour le secteur laitier. Les OP structurées par bassin ont permis d'imposer une mutualisation des coûts de collecte et négocient collectivement le prix du lait de leurs producteurs ainsi que la destination privilégiée pour leur lait commercialisé.

Au niveau mondial, tous les pays importateurs ont tendance à combler leur déficit, les IAA françaises y investissant par ailleurs. Ces pays importateurs sont aidés en cela par le changement de la politique du commerce mondial qui privilégie sécurité des approvisionnements et développement local des productions agricoles partout où cela est possible.

Les échanges mondiaux se limitent principalement à des denrées qui ne peuvent pas être produites dans les pays importateurs et aux produits de qualité se différenciant par une compétitivité hors-coût. Les accords de libre-échange abandonnés, les droits de douane empêchent en effet la concurrence sur les denrées de masse protégeant les paysans locaux mais ne freinent pas particulièrement les importations de produits à forte valeur ajoutée ou innovants. Les volumes échangés sur le marché mondial restent marginaux (faible part de la production mondiale) même si, en valeur, il reste un marché intéressant du fait de la stratégie à forte valeur ajoutée adoptée par de grands pays laitiers dont la France.

Les aides agricoles, toujours encadrées, sont acceptées à l'OMC au nom de l'objectif d'amélioration des conditions sociales, économiques et environnementales, dans un souci d'harmonisation entre l'ensemble des pays. Le marché mondial n'est plus un marché de dégagement qui dérégule les marchés intérieurs des uns et des autres, mais seulement un marché de rééquilibrage ou la rencontre d'une offre-demande équilibrée pour les parties prenantes. Au niveau social, les tensions redescendent dans les zones en conflit. Le développement économique des pays plus pauvres démarre sur de bonnes bases car il ne recourt pas massivement à l'endettement. Un fonds mondial de coopération pour les grands enjeux, en premier lieu climatique et alimentaire, diminue encore plus les difficultés de développement des pays du Sud.

Les consommateurs se sont détournés progressivement des grandes surfaces qui revoient entièrement leur stratégie pour satisfaire la demande d'une alimentation équitable. Les pouvoirs publics ont d'ailleurs joué un grand rôle dans la réorientation de la demande, à commencer par la

restauration collective. La distribution (GMS, crèmeries...) intègre l'interprofession laitière. L'accent est mis sur les qualités nutritives des aliments et la PAC établit alors un lien fort avec une politique alimentaire européenne. L'interprofession finance des programmes de recherche pour connaître les leviers possibles d'amélioration des qualités nutritives du lait (génétique, alimentation, transformation...). L'aspect « plaisir » de l'alimentation reste tout de même prédominant sur l'aspect « santé » mais les consommateurs voient une corrélation positive entre ces deux aspects.

Les coopératives laitières accompagnent cette stratégie de création de valeur ajoutée en ajustant l'offre à la demande. Les industriels privés suivent la même démarche sous la pression des OP par bassin. La compétition entre IAA est encadrée par la réglementation. Le droit de la concurrence ne s'applique uniquement quand il ne va pas à l'encontre du système de coopération global, qui intègre une vision systémique de tous les biens publics produits, mis en place par les autorités politiques.

La diversité laitière des régions françaises subsiste : des élevages herbagers intensifs du Grand Ouest, aux systèmes de polyculture-élevage redynamisés dans les zones dites intermédiaires et aux systèmes de montagne, plutôt axée sur une consommation de proximité et la fabrication de fromages sous signes de qualité.

Le revenu plus élevé et davantage sécurisé des éleveurs, accompagné d'un contrôle du prix du foncier en France et des phénomènes de surcapitalisation, permettent de relever le défi du renouvellement des générations. Ces fermes d'avenir transmissibles attirent des jeunes vers le métier grâce à l'amélioration globale des conditions de travail et de la qualité de vie dans le milieu rural : ambiance laitière retrouvée et renforcée, développement d'outils collectifs, maintien des services de conseil et d'appui technique (vétérinaires...), légitimité retrouvée des soutiens, reconnaissance gagnée du métier d'éleveur auprès des consommateurs et des riverains, marché sécurisé et plus stable, relations de partenariat plus sereines et renforcées avec les industriels, lien fort avec les animaux valorisé. Le maintien puis l'augmentation des paysans répartis sur le territoire permet le maintien de l'emploi aval et induit.

Ce scénario s'inscrit dans une logique gagnant-gagnant tout au long de la filière de l'éleveur au consommateur et élargi même à l'ensemble du tissu d'emplois ruraux, liés plus ou moins directement à la filière, qui fait la vitalité des territoires français. Cela est permis par un accompagnement continu des pouvoirs publics (collectivités locales, Régions, Etat, Europe...) pour un développement équilibré sur tous les plans : économique, environnemental et social.

Rédigé par les membres de la Commission Lait de la Confédération paysanne.



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina